

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 77 (1989)

Heft: 6-7

Artikel: France : le coq garde ses plumes

Autor: Polonovski Vauclair, Brigitte

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-279095>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

France : le coq garde ses plumes

D'après la ministre chargée des Droits des femmes, les Françaises ont encore bien du chemin à parcourir pour atteindre l'égalité.

A l'heure où elles commémorent le rôle des femmes dans la Révolution, les Françaises ne peuvent pas encore se targuer, malgré une législation progressiste, de vivre dans une société égalitaire. Par exemple, la loi de 1983 a permis, partout où c'était possible, la relance des plans de formation dans les entreprises ainsi que l'encouragement à une meilleure utilisation des ressources féminines. Mais côté salaires, l'écart entre ceux des femmes et ceux des hommes est encore évalué à 35 %, moins qu'en Belgique où il plafonne à 50 %, mais plus qu'en Italie, où il est descendu à 20 %.

Mme Michèle André, ministre française chargée des Droits des femmes, est venue récemment à Genève parler d'égalité avec deux responsables genevoises : Mme Jacqueline Berenstein-Wavre, présidente du Grand Conseil, et Mme Marianne Frischknecht, déléguée à l'Égalité des droits. Un dialogue chaleureux, que les trois partenaires ont souhaité élargir prochainement à leurs concitoyennes. Côté français, il en est sorti quelques points forts.

Par exemple, Mme André est fortement opposée au travail féminin à temps partiel. Elle démontre, exemple suédois à l'appui, que c'est un piège ; comme tous les pièges, il est particulièrement attirant, mais très dangereux. Elle sera prête à reconsidérer la question, dit-elle, quand les hommes en feront une revendication masculine. En France, où le congé parental est légal, très peu de pères le demandent. Pourquoi ? La réponse est toujours « notre carrière ». Flagrant délit, confirme Mme André : et la carrière de mère, est-elle moins importante ?

En France, le clivage gauche-droite est très important dans le combat pour l'égalité. La droite bourgeoise ne veut pas de l'évolution vers l'égalité, affirme la ministre, et l'extrême droite moins encore, elle qui voit dans la femme au foyer la gardienne des valeurs et l'éducatrice (si les femmes restent à la maison, il n'y aura plus de voyous ni de délinquants...).

Quant aux hommes de gauche, souvent ils contredisent par leurs actes leurs paroles progressistes. Mais on peut être optimiste, car les femmes qui ont maintenant 40 ans sont nées avec le droit de vote et ont eu 20



Michèle André

ans avec la pilule et 30 avec l'IVG. Il faut rester conscientes de la fragilité de ces acquis, mais on ne peut pas troubler quelqu'une qui ne se pose pas de questions, comme beaucoup de jeunes filles actuellement. Il semble que leurs priorités soient le mariage et la maternité, le cocon du confort avec le prince charmant. Ce vieux fantasme est indispensable mais peut être mis en parallèle avec les taux de divorce, le nombre des femmes seules avec et sans enfants, etc.

Il est d'autre part stupide apparemment d'investir autant d'argent dans l'instruction de plus de 50 % de la population, investissement non rentabilisé puisqu'abandonné dans le placard du mariage. Il est donc du devoir de l'Etat de favoriser l'égalité de toutes les façons.

Entre autres mesures, Mme André a créé une bourse de 10 000 FF par an pendant quatre ans pour les jeunes filles qui veulent faire des études d'ingénieur. Depuis deux ans déjà, 160 bourses ont été accordées,

cumulables avec d'autres bourses d'enseignement supérieur, et ce succès a un effet boule de neige : de plus en plus de candidates s'inscrivent.

Un fond de garantie a été institué pour les femmes qui créent leur entreprise, après qu'une étude ait montré qu'une femme sur quatre aimerait se lancer dans une telle expérience.

Le Secrétariat d'Etat a commencé à constituer un réseau d'entreprises volontaires décidées à mettre en pratique l'égalité professionnelle, réseau dont les réalisations sont valorisées.

Parmi les multiples mesures que les Suissesses peuvent envier aux Françaises, l'aide offerte par les communes françaises aux parents désireux de s'entendre pour créer des crèches familiales. Cette idée a paru particulièrement intéressante aux responsables genevoises, qui envisagent de la promouvoir chez nous.

Brigitte Polonovski Vauclair